

Règlement du Challenge de Dressage Club d'Ille et Vilaine 2018/2019

- 1- La participation d'un club au Challenge de Dressage Club d'Ille et Vilaine 2018/2019* implique l'acceptation et l'application du présent règlement. Il sera de votre responsabilité de le communiquer à l'ensemble de vos cavaliers participants à ce Challenge.
- 2- Ce Challenge est ouvert à tous les concours de dressage clubs officiels du département d'Ille et Vilaine souhaitant participer en tant qu'étape du Challenge.
- 3- La période couverte par ce Challenge s'étend du 1er novembre 2018 au 30 juin 2019.
- 4- Le Challenge se déroulera en minimum 4 étapes (concours club officiels supports du Challenge) dont une finale. Pas plus d'une étape par club. Le championnat départemental de dressage club fait d'office partie du challenge. S'il n'y a pas au moins 4 étapes courues sur la période définie plus haut et dont les résultats sont remontés sur FFE SiF, le challenge est annulé.
- 5- Pour participer envoyez un mail au Comité Départemental d'Équitation 35 (cde35@wanadoo.fr) en proposant votre date de concours. Si plusieurs dates, merci de les prioriser. Si plusieurs clubs postulent pour une même date, le premier à avoir postulé sera retenu.
- 6- Le lieu de la finale qui se tiendra en juin reste à définir mais pourrait changer d'une année sur l'autre. Les concours ayant lieu en juin peuvent postuler pour héberger la finale du Challenge. Priorité au club n'ayant jamais reçu la finale et premier à avoir postulé par mail au cde35@wanadoo.fr.
- 7- Épreuves supports du challenge : Club 3 Grand Prix, Club 2 Grand Prix, Club 1 Grand Prix et Club Élite Grand Prix.
Chaque concours participant au Challenge doit proposer au moins ces 4 épreuves au BO.
- 8- Pas de limitation des engagements autre que 70 couples par jour/piste à adapter avec la durée réelle du jour. Pas d'engagements terrain. Prix engagement libre.
- 9- Ouverts à tous les cavaliers possédant une licence compétition valide au jour du concours et pratiquant dans un club, ou centre équestre, ou association de cavaliers, ou écurie de propriétaire, d'Ille et Vilaine. Fermé aux enseignants. L'épreuve club 3 GP est fermée aux galop 6 et supérieurs.
- 10- Les dispositions de la dernière version du "Règlement Général des Compétitions" ainsi que du "Règlement des Compétitions de Dressage" édités par la FFE (www.ffe.com/Disciplines/General/Dressage/Reglement) doivent être appliquées quand le règlement du Challenge ne précise pas d'autres règles qui deviennent dès lors prioritaires.
- 11- Juges à choisir parmi les juges actifs club ou amateur de votre choix mais ayant suivi au moins une formation officielle de juge de dressage dans les 2 dernières années. Les moniteurs ne peuvent pas juger leurs cavaliers, ni les parents leurs enfants, les propriétaires leurs chevaux ...
Deux juges par piste sur les épreuves support du Challenge. Pour la qualité du jugement ne pas dépasser 40 couples/jour/juge autant que possible.
Prendre contact avec les juges choisis le plus tôt possible et, une fois leur accord obtenu, les inscrire au BO du concours.
- 12- Les horaires détaillés sont à associer au BO le vendredi midi au plus tard. Préciser le type de sol, le nombre ainsi que la taille des rectangles de dressage et paddocks dans les informations concours sur le BO.

*Appelé le/ce "Challenge" dans ce règlement pour plus de lisibilité.

13- Pour le fair-play et la dynamique du challenge, les clubs accueillant une étape sont fortement invités à participer à d'autres concours du challenge.

14- Attribution des Points:

A chaque étape des points seront attribués aux participants :

22 points pour le vainqueur de chaque épreuve support du challenge	10 points pour le 6ème
18 points pour le second	8 points pour le 7ème
16 points pour le 3ème	6 points pour le 8ème
14 points pour le 4ème	4 points pour le 9ème
12 points pour le 5ème	2 points pour le 10 ^{ème}

1 point pour chaque participant à partir du 11ème

Un point sera attribué pour chaque couple pour la présentation. Cavalier montant avec une tenue de concours propre : pantalon blanc ou blanc cassé, veste de concours, gants (sombres de préférence), bottes/chaps. L'équidé sera propre avec pions et tresse de queue et portera un tapis de selle blanc.

Cinq points attribués à chaque cavalier participant à l'étape en cours en tant que compétiteur ET en tant que bénévole (secrétaire de juge, lapin, montage des lices, aide à la saisie des notes ...) pendant au moins une heure. L'organisateur décide de l'attribution des tâches en fonction de ses besoins et devra communiquer aux juges présents la liste des personnes à récompenser avant leur départ.

Si un cavalier monte plusieurs chevaux dans la même épreuve, seul son meilleur classement sera pris en compte pour le calcul du challenge.

Un coefficient de 1.5 sera attribué aux épreuves du Championnat de Dressage Club d'Ille et Vilaine (22 points x1,5 = 33 points pour le premier de chaque épreuve support du challenge par ex.

Les points non attribués (cavaliers hors Challenge) ne seront pas reportés sur le cavalier suivant.

15- Ce challenge récompensera :

Les 3 meilleurs cavaliers de Club Elite GP, les 5 meilleurs cavaliers de Club 1 GP, ainsi que les 8 meilleurs cavaliers Club 2 GP et Club 3 GP lors des concours de Dressage Officiels organisés en Ille et Vilaine et participant au Challenge Dressage Club d'Ille et Vilaine 2018/2019.

Le meilleur club, ou centre équestre, ou association de cavaliers, ou écurie de propriétaire, du Challenge grâce au cumul des points de ses cavaliers dans le classement final se verra récompensé également.

Un classement provisoire sera disponible sur la page Facebook du Challenge Dressage Club d'Ille et Vilaine après chaque étape.

Les sept meilleures performances (en nombre de points) de chaque cavalier par épreuve seront retenues pour l'établissement du classement final.

A la fin de la finale, si un cavalier figure dans plusieurs épreuves support du challenge, seul son meilleur classement sera retenu, la place ainsi libérée sera attribuée au cavalier suivant.

Le classement des Championnats de Dressage d'Ille et Vilaine départagera les éventuels ex-aequos.

La remise des prix se déroulera le soir de la finale. Les classements et lots des cavaliers absents seront attribués au cavalier suivant dans le classement de chaque épreuve si présent. Si des lots ne sont pas attribués ils seront conservés pour l'année suivante ou rendus aux sponsors.